

Vendredi 12 septembre 2025,
à Augan (56)

La Région renforce son soutien pour le renouvellement des générations

Loïg Chesnais-Girard annonce une forte hausse de la Dotation Jeune Agriculteur

La Région Bretagne place le renouvellement des générations au cœur de ses priorités : dans les 10 prochaines années, près d'un agriculteur sur deux partira à la retraite. Parmi les dispositifs régionaux existants, la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) avait déjà été simplifiée en 2023 pour accompagner plus efficacement les nouveaux installés. Malgré un contexte budgétaire contraint, Loïg Chesnais-Girard a annoncé ce matin, lors d'une visite chez une exploitante d'Augan (56), une forte revalorisation de cette DJA. L'objectif : sécuriser et encourager l'installation des nouveaux agriculteurs.

Une DJA en hausse de 36%

Si l'agriculture est l'une des forces vives de la Bretagne et un pilier de notre souveraineté alimentaire, elle est aujourd'hui fragilisée par un **défi démographique majeur**. Face à ce constat inquiétant, la Région a décidé de se mobiliser. D'abord, en adoptant une nouvelle stratégie pour l'installation et la transmission en décembre 2022, avec de **nombreux outils** qui se mettent en place depuis, partout en Bretagne.

L'un d'entre eux, majeur, est la Dotation Jeune Agriculteur, versée aux nouveaux installés. Afin d'encourager davantage les installations, la Région a décidé de revaloriser fortement l'aide octroyée à ses bénéficiaires, dont voici les nouveaux montants :

- **30 000 € au lieu de 22 000€**, pour une installation à titre principal ;
- **40 000€ au lieu de 30 000€**, pour une installation sur une île bretonne ;
- **15 000€ au lieu de 11 000€**, pour une installation à titre secondaire.

Parce qu'on ne s'installe plus aujourd'hui sans penser au climat de demain, cette revalorisation s'accompagne de la réalisation d'**un diagnostic de résilience de l'exploitation face au changement climatique**. Cet outil permettra au nouvel exploitant d'identifier les forces et vulnérabilités de son projet économique face aux évolutions environnementales, de planifier les investissements nécessaires, de travailler sur la qualité des sols, la durabilité de son système agricole...

Cette aide contribue concrètement à répondre **aux défis des premières années** d'une installation et sécuriser le parcours du nouvel agriculteur.

Soutenir les nouvelles générations

Faciliter les transmissions d'exploitation, agir sur le foncier agricole, encourager les investissements... La Région Bretagne déploie, depuis décembre 2022 une stratégie ambitieuse en faveur du renouvellement des générations agricoles. L'objectif à long terme est de préserver en Bretagne une agriculture diversifiée, productive, bas carbone et à taille humaine, pour contribuer à la souveraineté alimentaire, et au dynamisme de tous les territoires bretons.

Aux côtés de la DJA, plusieurs dispositifs complémentaires sont mobilisés :

- **Agri Transmission** : la Région finance, à la demande du cédant, la réalisation d'un diagnostic "360" pour identifier les forces et faiblesses d'une exploitation qui sera bientôt transmise à un nouvel agriculteur.
- **Agri Foncier** : cette boîte à outils à destination des agriculteurs permet, en partenariat avec la SAFER, le stockage de foncier agricole pour une durée définie, le temps de le rétrocéder à un futur propriétaire.
- **Prêt d'honneur Brit Agricole** : complémentaire du parcours à l'installation classique et animé par le réseau Initiative Bretagne, ce prêt à taux zéro peut varier de 20 000 € à 50 000 € sur une période de 5 ans, avec possibilité de différé de remboursement.
- **Agri Install** : outre le versement de la DJA (pour les agriculteurs de moins de 40 ans), ce dispositif permet de bénéficier d'une aide à l'installation de 8 000€ pour le démarrage d'une activité après 40 ans.

L'exemple d'une installation réussie

Ce vendredi, c'est lors d'une visite dans une exploitation d'Augan dans le Morbihan que le Président de la Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, a annoncé la forte hausse de la Dotation Jeune Agriculteur.

Ce choix ne doit rien au hasard, puisqu'Elodie Guillotel, la cheffe d'exploitation, est elle-même une jeune installée. Depuis 2023, elle a repris la ferme de son père, en bénéficiant du dispositif Agri Install.

Aujourd'hui, **l'exploitation cunicole compte près de 4200 lapines, et emploie 2 salariés et un apprenti.** Elodie Guillotel, associée à sa mère depuis la retraite de son père, a récemment entrepris des travaux pour **diversifier l'activité de la ferme familiale, ainsi que pour la rénovation thermique du bâtiment,** bénéficiant au passage du dispositif Agri Invest de la Région Bretagne (48 000€ d'aides). Une installation et une transmission d'exploitation réussies, qui illustrent les dynamiques que souhaite mettre en place la Région, partout en Bretagne.



Elodie Guillotel avec son père, qui lui a cédé l'exploitation familiale.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh
Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)
www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)